

## SOUVENIR DE LA MAISON ROYALE DE LA LÉGION D'HONNEUR A SAINT-DENIS

Le Musée vient d'acquérir, par l'entremise de la Société, un charmant tableau représentant des dames et des élèves de la Maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis.

Sur cette toile de petites dimensions (61 cm x 50 cm) on voit au premier plan une petite fille blonde et bouclée tenant un cerceau ; elle porte l'uniforme des élèves de la Légion d'honneur au XIX<sup>e</sup> siècle : longue robe noire, col blanc et ceinture de couleur passée autour des épaules et de la taille. Elle est de profil, le regard tourné vers une dame appuyée sur un parapluie et vêtue de la robe noire à larges manches et du chapeau noir qui formaient le costume des "dames" des maisons d'éducation de la Légion d'honneur à cette époque. Cette dernière porte de façon très apparente, retenu par un ruban à nœud rouge, l'insigne des dames de 1<sup>ère</sup> classe sous la monarchie de Juillet : croix en or à quatre branches, anglée de rayons d'or, surmontée d'une couronne royale (cf. Bulletin n° 1 article de M. Henneresse, pages 15 à 18). A côté d'elle une jeune femme également en robe noire et guimpe blanche, tenant son chapeau à la main ; il s'agit sans aucun doute d'un professeur ou d'une surveillante car elle porte aussi au côté gauche un ruban rouge à moitié caché par le bras de sa voisine. Au second plan, deux petites élèves jouent au ballon. Dans le fond se détachent l'imposant édifice de la basilique de Saint-Denis et le bâtiment de l'abbaye.

C'est en 1809 qu'un décret impérial prescrivit la cession à la Légion d'honneur de l'abbaye de Saint-Denis pour y établir une maison d'éducation, en dépit de l'opposition manifestée par Mme Campan, directrice de la première maison impériale au château d'Ecouen. Pour des raisons géographiques elle aurait préféré le Val de Grâce.

Napoléon maintint sa décision ; n'avait-il pas envisagé que Saint-Denis - après avoir été le lieu de sépulture des rois de France - devienne aussi celui de la dynastie impériale. Les travaux nécessaires à l'installation des élèves entraînèrent des frais considérables. Le 16 novembre 1810 était nommée une "surintendante", Mme du Bouzet, ancienne inspectrice d'Ecouen. Les premières élèves arrivèrent au début de l'année 1812. Le nombre de pensionnaires prévu était de trois cents. Elles étaient recrutées à partir de l'âge de six ans et sortaient de Saint-Denis à dix-huit. Les conditions d'admission des élèves varieront selon les régimes politiques. A l'origine (décret de 1809), les maisons d'éducation étaient ouvertes aux "filles, sœurs, nièces ou cousines germaines de membres de la Légion d'honneur" pour les pensions payantes. Les places d'élèves gratuites étaient réservées strictement aux filles et sœurs des légionnaires. En 1813 furent également admises les filles des membres de l'ordre de la Réunion.

Sous la première Restauration, seules les filles des membres de l'ordre pouvaient entrer à Saint-Denis (Ecouen étant rendu aux Condé).

Après les Cent-Jours ce sont les "filles, sœurs, nièces ou cousines des membres des ordres royaux" qui sont admises.



Dames éducatrices et élèves de la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis sous la Monarchie de Juillet. École française, XIX<sup>e</sup> siècle, huile sur toile. Don de la Société des amis du musée, 1992, n° inv. 08697



Nom et Prénom	Date de la naissance	Dates des mutations					Fonctions
		Cléve	Postulante	Novice	Dame de Dame	2 <sup>e</sup> Classe	
<i>Dames de 1<sup>re</sup> Classe</i>							
de Litzac + (Émilie Marie Émilie)	3 Juin 1801	-	-	1. Juil 1817 1. Juil 1820 1. Juil 1827	-	1000	Institutrice
Cocil (Caroline)	13 Déc 1798 17. Mars 1811	-	-	1. Juil 1817 1. Mai 1821 1. Janv 1828	-	1000	Directrice de l'infirmerie
Lequerrey + (Louette Sophie)	12. Juin 1802 3. Juin 1813	-	-	1. Juil 1820 25. Mai 1823 1. Juil 1828	-	1000	Surveillante de la classe blanche
de Noisino + (Jeanne Marie Adélaïde)	7. Juin 1802 30. Oct 1808	-	-	20. Juill 1818 1. Mai 1821 1. Juil 1828	-	1000	Maitresse de dessin fleurs et rayures broderie et tapisserie
de Paviot (Marie Thérèse Clément)	5. Mars 1802 13. Mai 1816	-	-	1. Juil 1822 1. Juil 1823 1. Juil 1829	-	1000	Institutrice de la classe bleue uni
Selbacs + (Barbie Démilda)	19. Nov 1802 29. Nov 1818	-	-	1. Mai 1821 1. Janv 1824 1. Mai 1840	-	1000	Institutrice de la classe blanche uni
Primoire + (Marie Antonette)	22. Oct 1809	-	-	-	3. Déc 1824 1. Juil 1840	1000	1 <sup>re</sup> Maitresse de calcul et d'éducation adjointe à la Dame économe bise
Mather (Théodore)	7. Janv 1808 14. Juil 1808	-	-	1. Juil 1820 1. Oct 1823 1. Oct 1841	-	1000	1 <sup>re</sup> Maitresse de dessin
de Savivière (Augustine Elizabeth)	15. Mars 1806	-	-	1. Oct 1823 5. Mai 1827 1. Mai 1842	-	1000	Maitresse de piano chargée de la musique
de Macssabé (Anne Rachel) anglaise	18. Nov 1797	-	-	-	18. Mars 1824 1. Oct 1843	1000	Institutrice de la classe blonde uni
de Bar (Marie Louise Clémentine)	? 1806	-	-	3. Mai 1827 22. Juin 1830 30. Juil 1846	-	1000	1 <sup>re</sup> Maitresse de dessin pour la figure
Agard (Vimonta Marie Louise)	19. Oct 1800	15. Mars 1813 12. Oct 1813	20. Oct 1813 20. Oct 1822	1. Juil 1824 19. Juil 1847	-	1000	Surveillante Broderies

Chaque année une somme de 800<sup>fr</sup> est destinée à donner une gratification de 200<sup>fr</sup> à quatre dames de 1<sup>re</sup> Classe

ORDRE ROYAL

de

LA LÉGION D'HONNEUR.

# MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

*1846*  
*ENGAGEMENT* contracté par Madame *Clementine du Bar*

*Dame de première classe,*  
*le 10 Juillet 1846* conformément à l'article 27  
*du statut de la Maison royale, du 3 mars 1816.*

JE soussignée, Dame de première classe de la Maison royale de Saint-Denis, m'engage à remplir les devoirs de cette classe pendant six années consécutives, à compter du *10 juillet 1846* à moins qu'il ne plaise au Roi de me relever, pour des motifs valables, de l'engagement que je contracte.

A Saint-Denis, le *16 Juillet 1846*

*Clementine du Bar*  


Formule du serment prêté par les dames de 1<sup>re</sup> classe sous la Monarchie de Juillet.

A partir de 1821 l'abbaye de Saint-Denis est réservée aux filles des membres de la Légion d'honneur ayant un grade d'officier supérieur ou exerçant une fonction civile équivalent à ce grade. Les filles d'officiers subalternes, de sous-officiers ou de simples soldats vont dans les succursales créées en 1810.

Les élèves sont réparties en treize sections qui se distinguent par la couleur de leurs ceintures : verte liserée de blanc, verte unie, violette liserée de blanc, violette unie, aurore liserée de blanc, aurore unie, bleue liserée de blanc, bleue unie, nacarat liserée de blanc, nacarat unie, blanche liserée nacarat, blanche unie, blanche et rouge. C'est après avoir subi un examen que l'enfant était affectée dans une section correspondant à son degré d'instruction.

Revenons-en à notre tableau : les trois petites filles qui y figurent portent une ceinture orangée, appelée " aurore unie ", elles paraissent avoir entre dix et douze ans. Il n'est malheureusement pas possible de les identifier. Nous pensons, par contre, pouvoir identifier grâce à quelques documents de nos archives et à plusieurs indices concomitants, le personnage central, la plus âgée des deux institutrices. Il nous paraît en effet certain que ce sont là de véritables portraits faits sur nature, sans doute de la main d'un professeur de dessin de Saint-Denis (on aperçoit une signature illisible et à moitié effacée au bas de la toile à gauche). Nous savons d'autre part qu'il s'agit d'une " dame de 1<sup>ère</sup> classe " sous la monarchie de Juillet, en nous référant à l'insigne de fonction qu'elle porte ; son costume et sa coiffure confirment cette datation.

Les dames de 1<sup>ère</sup> classe, au nombre de douze depuis 1833 (dix auparavant) étaient nommées par le grand chancelier sur proposition de la surintendante et des dignitaires. Leurs attributions pouvaient être indistinctement celles de surveillantes, institutrices, maîtresses, tourières ou infirmières. Elles prêtaient serment entre les mains du grand chancelier et s'engageaient, sauf dérogation, à compléter vingt-cinq années de service dans la maison.

Nous avons relevé, parmi les noms figurant sur une liste datée de 1848, celui de Laure Rachel de Maussabré, institutrice de la classe aurore unie, née en 1797, dame de 1<sup>ère</sup> classe depuis 1845. Mme Vandevorde, surintendante des Maisons d'éducation, nous a aimablement transmis les principaux éléments de son dossier soigneusement conservé dans les archives de Saint-Denis. C'est ainsi que nous apprenons qu'elle est née dans l'île de Guernesey (est-ce cela qui lui donne ce teint très clair si propre aux Anglaises ?) le 15 novembre 1797 ; qu'elle a été nommée dame de seconde classe le 18 mai 1824, puis de première classe le 17 novembre 1845. Après avoir été surveillante, puis institutrice de la classe aurore unie, elle finit sa carrière le 15 juin 1853 en qualité de maîtresse d'anglais. Fille et petite-fille d'anciens officiers des armées royales de l'Intérieur, elle était entrée à Saint-Denis sur la recommandation de sa cousine la marquise Odart de Rilly et sur celle du baron Kentzinger, chef de l'état-major de Monsieur. Elle put bénéficier d'une pension annuelle et viagère de huit cent quarante-quatre francs sur les fonds de la Légion d'honneur.

En conclusion la date d'exécution de notre tableau se situerait, à notre avis, entre 1846 et la fin du règne de Louis-Philippe (24 février 1848, date après laquelle la couronne royale disparut de l'insigne des dames).

La couleur du ciel et la feuillure très verte des arbres du jardin de Saint-Denis évoquent la fin de l'été ou le début de l'automne, permettant de ressérer encore la marge de datation : 1846 ou 1847, Laure de Maussabré avait alors une cinquantaine d'années, ce qui semble bien correspondre à l'âge de notre personnage.

Notre seul regret est de ne pouvoir indentifier l'adorable petite fille blonde au cerceau qui regarde son institutrice avec tant de confiante attention !

Isabelle du Pasquier

Conservateur du Musée National

de la Légion d'honneur

Secrétaire Général de la Société

des Amis du Musée